

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE  
AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 POUR LA  
FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

JUILLET 2019

## TABLE DES MATIERES

### **Pièce n°1: Avis de consultation**

Avis de consultation

Notice of consultation

### **Pièce n° 2: Règlement Particulier de consultation**

- 2.1 Le Dossier de Consultation
- 2.2 Préparation des Offres
- 2.3 Dépôt des Offres
- 2.4 Ouverture des plis et évaluation des Offres
- 2.5 Attribution de la Lettre Commande

### **Pièce n° 3 : Caractéristique techniques**

### **Pièce n° 4 : Modèles d'annexes**

- 4.1. Modèle lettre de soumission
- 4.2. Modèle de caution de soumission
- 4.3. Modèle de caution de retenue de garantie
- 4.4. Modèle de cautionnement définitif
- 4.5. Tableau comparatif des Offres
- 4.6. Cadre du Bordereau des Prix Unitaires
- 4.7. Cadre de devis quantitatif et estimatif
- 4.8. Cadre du sous détail des prix unitaires

### **Pièce n° 5 : Projet de lettre –commande**

Lettre – commande

### **Pièce n°6 : Justificatif des Etudes préalables**

**Pièce n°7: Liste des banques de premier ordre et compagnies d'assurances agréées par le Ministre en Charge des Finances autorisées à émettre les cautions dans le cadre des Marchés publics au Cameroun**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE  
AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

N° ~~002~~ /DC/FODECC/CSPM /2019 DU ~~3.1. JUIL. 2019~~ 2019 POUR LA  
FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)

\*\*\*\*\*

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019

IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

JUILLET 2019

PIECE N°1:AVIS DE CONSULTATION

# AVIS DE CONSULTATION

VERSION FRANCAISE

POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Financement : 1140020 222801 FODECC

EXERCICE 2019

### 1- OBJET

Dans la quête permanente de performance, l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'acquisition de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO.

### 2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture des tablettes et des GPS au FODECC :

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE
01	Tablettes 4 G	Tablette Androide : Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11 a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh,	40
02	GPS	GPSMAP 64 – GPS de randonnée : cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile	40

### 3 - PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine concerné et installées en République du Cameroun.

### 4 - FINANCEMENT

Le financement des fournitures et services connexes, objets de la présente Demande de Cotation est assuré par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café pour l'exercice 2019 - Ligne 1140020 - 222801.

### 5 - COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de la Lettre Commande est de TTC FCFA douze millions (12 000 000).

### 6 – CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

La Demande de Cotation peut être consultée aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès diffusion du présent Avis.

### 7 - ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATION

La Demande de Cotation peut être obtenue au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent

avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

## 8 - CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent quarante mille (240.000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°7 du présent Dossier de Consultation.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 9 - REMISE DES OFFRES

Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en **six (06)** exemplaires dont un (01) original et **cinq (05)** copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le **29 AOU. 2019** à **15 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les Offres devront porter la mention suivante : « **Demande de Cotation n°002/DC/FODECC/CSPM/2019** pour l'acquisition de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le **MOUNGO** au FODECC. », « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10 - OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **29 AOU. 2019** à partir de 16 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 11 - DÉLAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de livraison est de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé.

## 12 - CRITÈRES D'EVALUATION

### 12.1 Principaux Critères éliminatoires

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
2. Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Non satisfaction d'au moins 6/7 des critères essentiels;
5. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés ;
6. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon des prestations durant les trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
7. Absence de la Capacité financière  $\geq$  à 09 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

## 12.2 Critères essentiels

1. Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autre que le blanc ;
2. Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés au moins au cours des trois (03) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ;
3. Délai de livraison inférieur ou égale à quinze (15) jours ;
4. Garantie du matériel de douze (12) mois ;
5. Preuve d'acceptation du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).

## 13 - VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

## 14 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante.

## 15 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

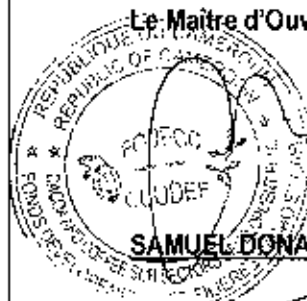
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

## 16 - DENONCIATION ET CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 370 748.

Fait à Yaoundé, le 31 JUIL 2019

Le Maître d'Ouvrage,



SAMUEL DONATIEN NENGUE

### AMPLIATIONS

- MINMAP
- CSPM-FODECC
- ARMP
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

## NOTICE OF CONSULTATION

31 JUL 2019

REQUEST FOR QUOTATION N° 09/RQ/CCODEF/STB/2019 OF SUPPLY OF TABLETS AND GPS FOR  
THE COLLECTION OF STATISTICAL DATA IN THE DEPARTMENT OF MOUNGO TO CCODEF.

Financing: CCODEF – Budgetary line 1140020 222801

2019 Fiscal Year

**1 – Subject:**

In the permanent quest for better performance, the Administrator of the Cocoa and Coffee Sub-Sectors Development Fund hereby launches a Request of Quotation for the supply of tablets and GPS for the collection of statistical data in the Department of Moungo .

**2 - Nature of Supplies**

The purpose of this service is the acquisition of tablets and GPS for the collection of statistical data in the Department of Moungo to CCODEF as follows:

Designation	Caracteristiks	Quantity
4G Tablets	Tablet Android: RAM 1.5 GB Internal memory / micro SD / 16 GB SDHC card, Wifi yes 802.11a / b / g / n Processor Cortex A-53 1.3 GHz Number of cores 4, Battery capacity 6000 mAh,	40
GPS	GPSMAP 64 - Hiking GPS: World Map, 2.6TFT Screen, Bluetooth Connection, Touch Screen Functions	40

**3 - Participation and origin:**

Participation in this request of quotation is opened to Cameroon-based companies operating in the present domain.

**4 - Financing:**

Funding for the intended supplies and related services, which are the subject of this Request for Quotation, is provided by the budget of the Cocoa and Coffee Sub-Sectors Development Fund (CCODEF), 2019 Fiscal year, budgetary line – 1140020 22 28 01.

**5 - Estimated Cost:**

The estimated cost of the contract is 12 000 000 ( twelve millions) CFA Francs.

**6 - Consultation of the quotation request:**

The tender file may be consulted during working days and hours, at the Secretariat of the Administrator of CCODEF at the Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter - Yaoundé, Phone number : (237) 222 21 88 23/24 as soon as this notice is published.

**7 - Acquisition of the quotation request:**

The tender file may be obtained at the Secretariat of the CCODEF's Administrator of at the Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter - Yaoundé, phone number : (237) 222 21 88 23/24 as soon as this notice is published, upon payment of a non-refundable fees of 15 000 (fifteen thousand) CFA Francs into the special account "Account CAS-ARMP" No 33598860001-89, at all the BICEC Bank.

**8 - Bid Bond**

Each bidder must includes in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or an insurance company approved by the Minister in charge of Finance featuring on the list in document 7 of this tender file of the amount of 240 000 (two hundred forty thousand) CFA Francs and valid for 30 (thirty) days beyond the validity of the offers.

**9 - Submission of the offers**

Each offer drafted in English and/or French in six (06) copies including the original and five (05) copies marked as such, should reach the Secretariat of the Administrator of CCODEF at the Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter - Yaoundé, phone number : (237) 222 21 88 23/24, not later than 29 AOU 2019 at 03.00 p.m. prompt, local time and should carry the inscription:

31 JUL 2019

"Request for quotation N° 09/RQ/CCODEF/STB/2019 of for the supply of tablets and GPS for the collection of statistical data in the Department of Moungo to CCODEF".

"To be opened only during the bid-opening session"

Bid documents submitted after submission deadline (date and time) shall be declared inadmissible.

### 10 - Opening of bids

The opening of the bids will be done in one (01) step and will take place on **29 JUL 2019** at 04.00 p.m. prompt local time in the Special Tender's Board of CCODEF at the Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter - Yaoundé, phone number : (237) 222 21 88 23/24.

Only bidders may attend or their duly mandated representatives who should have a perfect knowledge of the files.

### 11 - Execution timeframe:

The maximum estimated delivery time limit shall be **fifteen (15) days**, with effect from the date of notification of the service order to start execution of the contract.

The delivery will take place at the CCODEF seat, Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter.

### 12 - Evaluation Criteria

#### 12-1 Main Eliminary Criteria

- 1-Non complete or non conformity of the administrative file after 48 hours given by the STB/CCODEF;
- 2-Lack of a bid bond of the amount of 240 000 (two hundred forty thousand) CFA Francs;
- 3-False declaration or forged documents;
- 4-Not satisfied with at least 6/7 essential criteria;
- 5-Absence of the prospectus and the technical specifications coloured booklet of the proposed material;
- 6-Absence of a certificate which testify that the contract has not given up during the last three (03) years and/or not be mentioned on the list published by the Ministry of Public Contract;
- 7-Absence of the Financial Capacity issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance  $\geq$  9 000 000 CFA F

#### 12.2 - Essential criteria

1. Presentation of the Offer with color inserts other than white;
2. Company references (justify by two (02) contracts for at least the last three (03) years, attach a Contract / Letter Order / Purchase Order and Receipt Process / Delivery Note concerned);
3. Delivery time less than or equal to fifteen (15) days;
4. Twelve (12) month equipment warranty;
5. Proof of acceptance of the contract (Project contract and Technical Specifications, sealed and signed on the last page).

### 13 - Tender validity:

Tenderers will be bound by their tenders for a period of 90 (ninety) days, with effect from the tender submission deadline.

### 14 - Award of the Contract

The contract shall be awarded to the tenderer having respect all the eliminary criteria and have the lowest evaluated bid which equally fulfills the technical and financial conditions required resulting from the so-called essential criteria.

### 15 - Complementary information:

Complementary information may be obtained during working hours at the Secretariat of the Administrator of CCODEF at the Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter - Yaoundé, phone number : (237) 222 21 88 23/24.

### 16 Denunciation and bribery

For any attempt of bribery, or bad practice facts, please call MINMAP or send a SMS at the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Yaounde, **31 JUL 2019**

The project Owner



**SAMUEL DONATIEN NENGUE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE  
AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 009/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 31 JUIL. 2019 POUR LA  
FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

PIECE N°2 : REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

## 2.1 : LE DOSSIER DE CONSULTATION

### Article 1<sup>er</sup> : Objet et contenu du Dossier de Consultation

La consultation a pour objet la fourniture de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC). Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :

- 1- Avis de consultation ;
- 2- Règlement Particulier de la Consultation ;
- 3- Caractéristiques techniques ;
- 4- Le Bordereau des Prix Unitaires ;
- 5- Devis Quantitatif et Estimatif ;
- 6- Le Modèle de Soumission ;
- 7- Le projet de Lettre Commande ;
- 8- Le modèle de tableau de comparaison des offres.

## 2.2 : PREPARATION DES OFFRES

### Article 2 : Langue de l'Offre

L'Offre ainsi que toute la correspondance constituant l'Offre seront rédigées en français et/ou en anglais.

### Article 3 : Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis.

#### Partie A :

1. La soumission, datée, timbrée et signée par le Soumissionnaire
2. Les pièces administratives datant de moins de trois (3) mois :
  - a) la quittance d'achat du dossier de consultation ;
  - b) une attestation de non redevance vis à vis de l'administration délivrée par les services compétents des Impôts ;
  - c) une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
  - d) une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis dudit organisme ;
  - e) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
  - f) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun
  - g) le pouvoir de signature le cas échéant ;
  - h) une caution de soumission d'un montant égal à 240 000 (deux cent quarante mille) Francs délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres, sous forme d'un cautionnement bancaire.

Cette caution aura une validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des Offres, et fera partie intégrante de son Offre.

**N.B** : Les pièces administratives devront porter la mention et les références de la Demande de Cotation.

#### Partie B

- 1-Prospectus et fiches techniques en couleur des matériels livrés ;
- 2-Références du soumissionnaire (au moins deux (02) marchés au cours des trois (03) dernières années avec les montants desdites prestations, les coordonnées des responsables des projets ou des bénéficiaires (joindre copie des marchés et PV de réception afférents);

- 3-Garantie des équipements de douze (12) mois ;
- 4-Délai de livraison inférieur ou égal à quinze (15) jours ;
- 5-Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon du chantier durant les trois (03) dernières années et ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
- 6-Attestation de surface financière d'un montant supérieur ou égal à 09 millions délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ;
- 7-Projet de Lettre Commande et les Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page ;

**Partie C**

- 1-Le Bordereau des Prix Unitaires
- 2-Le Détail Quantitatif et Estimatif
- 3-Le Sous Détail des Prix

**Article 4 : Offre**

- 4.1 Le fournisseur précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
  - Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (HTVA) y compris les droits de douanes
  - Toutes Taxes comprises (TTC).
- 4.2 Le fournisseur complètera le Bordereau des Prix Unitaires et le Détail Quantitatif et Estimatif fournis dans le Dossier de Consultation, en indiquant les spécifications techniques de la prestation à exécuter dans la ligne qui lui est réservée, les Prix Unitaires, le Prix Total pour chaque poste et le délai qu'il propose pour l'exécution de la Lettre-Commande.

**Article 5 : Monnaies de l'Offre**

Les prix seront libellés en Francs CFA, monnaie de compte et de paiement.

**Article 6 : Délai de validité des Offres**

Les Offres seront valables pour une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

**2.3 DEPOT DES OFFRES**

**Article 7 : Cachetage et marque des Offres**

Les fournisseurs placeront l'original et cinq (05) copies de leur Offre dans une enveloppe cachetée adressée à l'Administrateur du FODECC à l'adresse indiquée dans l'Avis de Consultation et portant le titre et le numéro de la Consultation indiqués dans l'Avis de Consultation.

**Article 8 : Date et heure limite de dépôt des Offres**

Les Offres doivent être reçues au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24, au plus tard le 29 AOU 2019 à 15 heures.

**2.4 OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

**Article 9 : Ouverture des plis par la Commission Spéciale de Passation des Marchés**

- 9.1 Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier. Celle-ci aura lieu le 29 AOU 2019 à partir de 16 heures dans la salle de conférence du FODECC.
- 9.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés sus-citée établira un Procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

#### **Article 10 : Vérification de la conformité et comparaison des Offres**

La Commission Spéciale de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des Offres dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des Offres, du point de vue de la satisfaction des critères éliminatoires, des pièces administratives exigées, des délais, et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les Prix Unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des Offres.

#### **Principaux Critères éliminatoires**

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
2. Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels ;
5. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés ;
6. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon des prestations durant les trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
7. Absence de la Capacité financière  $\geq$  à 09 millions de Francs CFA fournis par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances ;

#### **Critères essentiels**

1. Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autres que le blanc ;
2. Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés au moins au cours des trois (03) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ;
3. Délai de livraison inférieur ou égale à quinze (15) jours ;
4. Garantie du matériel de douze (12) mois ;
5. Preuve d'acceptation du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphé, cacheté et signé à la dernière page).

#### **Article 11 : Durée d'exécution**

Le délai de livraison est de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

### **2.5 ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

#### **Article 12 : Attribution de la Lettre Commande**

La COMMISSION SPECIALE de Passation des Marchés proposera l'attribution de la consultation au Fournisseur qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

#### **Article 13 : Communiqué de l'attribution de la Lettre Commande**

Le Maître d'Ouvrage procédera à l'attribution et publiera le résultat de la Consultation dans le Journal des Marchés par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- Le nom de l'attributaire ;
- L'objet de la Consultation ;
- Le montant de la Lettre Commande ;
- Le délai de livraison.

**Article 14 : Signature de la Lettre Commande**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la Lettre Commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au Fournisseur qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

**Article 15 : Corruption et manœuvres frauduleuses**

Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption sont les suivantes :

Est coupable de « corruption quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande;

Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande.

« Manœuvres frauduleuses » comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise des offres) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE  
AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N°002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 2019 POUR LA  
FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 3 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE**

## DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

N°	Désignation	Caractéristiques		Unité	Quantité	
1	<b>Tablette Androïde :</b> Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh,	Taille de l'écran	Au moins 8 pouces			40
		Résolution	1024 x 768			
		Mémoire	16Go			
		Réseau	Wifi, 4G			
		RAM	1,5Go			
		Fréquence du processeur	Au moins 1.2			
		Capacité de la batterie	6000 mAh			
		Système d'exploitation	Android			
		Camera	Au moins 5MP			
		Connectivité	Bluetooth			
2	<b>GPSMAP 64 – GPS de randonnée :</b> cartographie world,Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile	Ecran couleur	2.6 pouces			40
		Récepteur GPS	GLONASS, GPS			
		Connectivité	sans fil via la technologie Bluetooth			
		Double système d'alimentation				
		Support	Micro SD			
		Mémoire intégré	Au moins 4g			
<b>Installation et mise en marche</b>				ENS		
<b>Garantie ..... au moins</b>				ENS		
<b>Pendant la période de garantie :</b>						
- Le Maître d'Ouvrage notifiera au Cocontractant par écrit toute réclamation faisant jouer la garantie et pouvant notamment être une faille consécutive à des vices de construction, à des défauts de fabrication ou à une altération rapide des appareils ;						
- A la réception d'une telle notification, le Cocontractant remplacera les fournitures défectueuses dans un délai de vingt (20) jours sans frais pour le Maître d'Ouvrage. Le délai d'intervention durant la période de garantie ne pourra pas excéder cinq (05) jours ouvrés ;						
- En cas de panne constatée dans l'appareil non dû aux situations citées au point « a », accompagner le Maître d'Ouvrage pour la mise à disposition des pièces et procéder à la réparation des appareils ;						
- Si le Cocontractant, après notification, manque à rectifier la ou les défectuosités, durant la période susmentionnée, la durée de garantie pourrait alors être :						
o Prolongée de la même durée que la durée de la fourniture si celle-ci excède les vingt (20) jours de la notification de la panne ;						
o Renouveler intégralement dans le cas du remplacement de la fourniture						
<b>Délai de livraison maximum est de</b>						
<b>(00) jours</b>						

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE  
AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 2019 POUR LA  
FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N°4: MODELES D'ANNEXES**

Annexe n° 4-1 : MODELE LETTRE DE SOUMISSION

Date .....

A Monsieur l' Administrateur du FODECC

Je, soussigné..... [indiquer le nom et la qualité du signataire] représentant la société, l'entreprise ou le groupement..... dont le siège social est à ..... inscrite au registre du commerce de..... sous le n°.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier de Demande de Cotation N°...../DC/FODECC/CSPM/2019 du.....2019 pour la fourniture de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO au FODECC.

- Me soumet et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier de Demande de Cotation, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des Bordereaux de Prix Unitaires, lesquels prix font ressortir le montant de mon Offre à..... [en chiffres et en lettres] Francs Cfa Hors TVA, ..... Francs CFA Toutes Taxes Comprises. [en chiffres et en lettres]

- M'engage à livrer les fournitures dans un délai de..... jours

- M'engage en outre à maintenir mon Offre dans le délai ..... jours à compter de la date limite de remise des Offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants:.....

- Le FODECC se libérera des sommes dues par lui au titre de la présente Lettre-Commande en faisant donner crédit au compte N° ..... ouvert au nom de ..... auprès de la banque..... Agence de.....

**Avant signature de la Lettre-Commande, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.**

Fait à..... le.....

Signature .....

Nom et qualité du signataire pour

## Annexe n° 4-2 : Modèle de caution de soumission

A [indiquer Autorité Contractante et son adresse], «l'Autorité Contractante»

Attendu que le Fournisseur....., ci-dessous désignée «le soumissionnaire», a soumis son offre en date du ..... pour[rappeler l'objet de la consultation], ci-dessous désignée

«l'offre», et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à[indiquer le montant] francs CFA,

Nous..... [nom et adresse de la banque], représentée par..... [noms des signataires], ci-dessous désignée «la banque», déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes:

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le dossier de consultation ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifié l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité:

- omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire;
- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

à....., le.....

*[signature de la banque]*

### Annexe N°4.3 : MODELE DE CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE

Banque : \_\_\_\_\_

Référence de la Caution : N° \_\_\_\_\_

Adressée [indiquer le Maître d'Ouvrage]

Ci-dessous désignée « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que \_\_\_\_\_ [nom et adresse du Fournisseur],

Ci-dessous désigné « le Fournisseur », s'est engagé, en exécution de la Lettre Commande, à fournir [indiquer l'objet de la fourniture]

Attendu qu'il est stipulé dans la Lettre Commande que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant de la Lettre Commande peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur cette caution,

Nous, \_\_\_\_\_ [nom et adresse de banque], représentée par \_\_\_\_\_ [noms des signataires], et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de \_\_\_\_\_ [en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant de la Lettre Commande.

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre de la Lettre Commande modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification à la Lettre Commande ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

\_\_\_\_\_  
[signature de la banque]

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

## Annexe N°4.4 : MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Organisme financier :

Référence de la Caution : N° .....

Adressée à Monsieur l'Administrateur du FODECC

BP 35 463 Yaoundé Cameroun,

Téléphone : 222 21 88 24

Fax : 222 21 88 26

Ci-dessous désigné « **le Maître d'Ouvrage** »

Attendu que .....

B.P ..... Ville Tel :

Fax :

Ci-dessous désigné « Le Fournisseur », s'est engagé, en exécution de la Lettre Commande désignée « la Lettre Commande », à fournir [indiquer la nature des fournitures]

Attendu qu'il est stipulé dans la Lettre Commande que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à 2 % du montant la Lettre Commande correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions de la Lettre Commande, Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous, \_\_\_\_\_ [nom et adresse de l'organisme financier], représenté par \_\_\_\_\_ [noms des signataires], ci-dessous désigné « la banque ou la compagnie d'assurance », nous engageons à payer au **Maître d'Ouvrage** dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre de la Lettre Commande, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de \_\_\_\_\_ [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification à la Lettre Commande ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet à compter de sa signature et dès notification de la Lettre Commande au Fournisseur par le Maître d'Ouvrage. La caution sera libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des prestations.

Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans autre forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par **le Maître d'ouvrage** au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à l'organisme financier pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par l'organisme financier.

à ..... le .....

[Signature de l'organisme financier]

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE  
AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 13.1. JUIL. 2019 POUR LA  
FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 4- 5 : TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES**

## TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

### Critères éliminatoires

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Absence ou non conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CSPM		
2	Pièces falsifiées ou fausse déclaration		
	Absence de la caution de soumission		
3	Absence de prospectus et des fiches techniques en couleur du matériel proposé		
4	Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de prestation durant les trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas dans la liste publiée par le MINMAP		
5	Absence capacité financière ≥ 09 000 000 FCFA		
6	Non satisfaction d'au moins 6 /7 des critères essentiels:		

### Critères essentiels

Nom du soumissionnaire :		N°	
N°	CRITERES D'EVALUATION	OUI	NON
<b>1. Présentation de l'Offre (OUI si au moins 2/3 des sous critères)</b>			
		OUI	NON
1.1	Document relié		
1.2	Document lisible en nombre exigé		
1.3	Page de garde en couleur différent du blanc		
<b>2. Garantie (OUI si 1/1 du sous critère)</b>			
2.1	Garantie : un (01) an au moins	OUI	NON
<b>3. Tablette (OUI si 10/11 du sous critère)</b>			
		OUI	NON
3.1	Tablette Androïde : Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh.		
3.2	Taille de l'écran	Au moins 8 pouces	
3.3	Résolution	1024 x 768	
3.4	Mémoire	16Go	
3.5	Réseau	Wifi, 4G	
3.6	RAM	1,5Go	
3.7	Fréquence du processeur	Au moins 1.2	
3.8	Capacité de la batterie	6000 mAh	
3.9	Système d'exploitation	Androïde	
3.10	Camera	Au moins 5MP	
3.11	Connectivité	Bluetooth	
<b>4. GPS (OUI si 6/7 du sous critère)</b>			
		OUI	NON
4.1	GPSMAP 64 – GPS de randonnée : cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile		
4.2	Ecran couleur	2.6 pouces	
4.3	Récepteur GPS	GLONASS, GPS	
4.4	Connectivité	sans fil via la technologie Bluetooth	
4.5	Double système d'alimentation		
4.6	Support	Micro SD	
4.7	Mémoire intégré	Au moins 4Go	
<b>5. Expérience dans les missions similaires du Soumissionnaire (OUI si au 2/2 du sous critère)</b>			
5.1	Justifier de deux (02) marchés au moins au cours des trois (03) dernières années ;		
5.2	joindre un Contrat/ Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent		
<b>6. Installation et mise en marche</b>		ENS	
<b>7. Délai de livraison maximum est de _____ (00) jours</b>		ENS	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES  
PLACEE AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 31 JUIL 2019 POUR  
LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 4 -6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

1.60 EB V

## CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Description détaillée de la fourniture	Prix Unitaire HT VA en lettres et en Francs CFA	Prix Unitaire HTVA en chiffres et en Francs CFA
<p><b>Tablette Androïde :</b> Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de coeurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh,</p>	<p>Ce prix comportera la livraison et la mise en marche d'une tablette suivant les spécifications techniques y compris toutes sujétions l'unité à .....(en lettres)</p>	
<p><b>GPSMAP 64 – GPS de randonnée :</b> cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile</p>	<p>Ce prix comportera la livraison et la mise en marche d'un GPS suivant les spécifications techniques y compris toutes sujétions l'unité à .....(en lettres)</p>	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

-----

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES  
PLACEE AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° ~~002~~ /DC/FODECC/CSPM /2019 DU ~~3.1. JUIL. 2019~~ 2019 POUR  
LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 4-7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

*Handwritten signature and initials*

## CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

NO	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA	PRIX TOTAL
1	Tablette Androïde : Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh,	U	40		
2	GPSMAP 64 – GPS de randonnée : cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile	U	40		
<b>TOTAL HTVA</b>					
<b>TOTAL TVA</b>					
<b>TOTAL IR</b>					
<b>TOTAL TTC</b>					
<b>NET A PAYER</b>					

Délai de livraison : \_\_\_\_\_

Lieu de livraison : Immeuble siège du FODECC, sis au Boulevard Saint Jean Paul II,  
138 Rue 6.085 quartier Gott - Yaoundé

Nom du Soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES  
MARCHES PLACÉE AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 POUR  
LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE  
2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 4- 8 : CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES**

## CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	COUT D'ACHAT	TRANSPORT	DOUANES	COUT COMMANDE	FRAIS DE LIVRAISON	MARGE	PRIX UNITAIRE HTVA
1	<b>Tablette</b> <b>Androïde :</b> Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh,							
2	<b>GPSMAP 64 –</b> <b>GPS de randonnée :</b> cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile							

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES  
PLACEE AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/JDC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 POUR  
LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 5 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE**

LETTRE COMMANDE N° \_\_\_\_\_/LC/FODECC/CSPM/2019

PASSEE APRES LA DEMANDE DE COTATION N° 003.../DC/FODECC/CSPM/2019 DU

31 JUL 2019

2019 POUR L'ACQUISITION DE TABLETTES ET DE GPS DANS LE CADRE DE LA COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE MOUNGO AU FODECC

MAITRE D'OUVRAGE : ADMINISTRATEUR DU FODECC

ATTRIBUTAIRE :

B.P. :

NUMERO CONTRIBUABLE :

REGISTRE DE COMMERCE N° :

COMPTE N° :

Tél./Fax :

OBJET : Fourniture de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO AU FODECC

LIEU DE LIVRAISON : YAOUNDE

DELAI DE LIVRAISON : :

MONTANT EN FRANCS CFA :

MONTANT TOTAL T.T.C	
MONTANT TOTAL HT	
TVA 19.25%	
ACOMPTE IR : 2,2% / 5.5%	
NET A MANDATER	

FINANCEMENT :

IMPUTATIONS :

SOUSCRITE LE.....

SIGNEE LE.....

NOTIFIEE LE.....

ENREGISTREE LE.....

ENTRE

LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC),

Représenté par son Administrateur, domicilié à Yaoundé, BP 35 463, ci-après dénommé  
« Autorité Contractante »

D'une part,

ET

LA SOCIETE \_\_\_\_\_ Domiciliée à \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ Compte bancaire N° \_\_\_\_\_  
ouvert auprès de la Banque \_\_\_\_\_

Ci-après dénommée « LE COCONTRACTANT », représentée par son Directeur Général  
Monsieur \_\_\_\_\_

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

## **SOMMAIRE**

### **CHAPITRE I : GENERALITES**

ARTICLE 1 OBJET DE LA LETTRE- COMMANDE  
ARTICLE 2 CONSISTANCE DE LA PRESTATION  
ARTICLE 3 PROCEDURE DE PASSATION  
ARTICLE 4 PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE- COMMANDE  
ARTICLE 5 DEFINITION ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENTS  
ARTICLE 6 TEXTES GENERAUX  
ARTICLE 7 LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES  
ARTICLE 8 NORMES  
ARTICLE 9 COMMUNICATION  
ARTICLE 10 ORDRES DE SERVICE  
ARTICLE 11 MATERIEL DU COCONTRACTANT

### **CHAPITRE III : CLAUSES FINANCIERES**

ARTICLE 12 GARANTIES ET CAUTIONS  
ARTICLE 13 MONTANT DE LA LETTRE -COMMANDE  
ARTICLE 14 MODALITES DE PAIEMENTS  
ARTICLE 15 AVANCE DE DEMARRAGE  
ARTICLE 16 VARIATION DES PRIX  
ARTICLE 17 INTERETS MORATOIRES  
ARTICLE 18 PENALITES DE RETARD ET PENALITES SPECIFIQUES  
ARTICLE 19 REGIME FISCAL ET DOUANIER  
ARTICLE 20 TIMBRE ET ENREGISTREMENT

### **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

ARTICLE 21 ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT  
ARTICLE 22 DOMICILE DU COCONTRACTANT  
ARTICLE 23 DELAI ET LIEU DE LIVRAISON  
ARTICLE 24 TRANSPORT ET ASSURANCE  
ARTICLE 25 RECEPTION PROVISOIRE  
ARTICLE 26 GARANTIE  
ARTICLE 27 RECEPTION DEFINITIVE

### **CHAPITRE IV : CLAUSES DIVERSES**

ARTICLE 28 EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE- COMMANDE  
ARTICLE 29 REGLEMENT DES LITIGES  
ARTICLE 30 CAS DE FORCE MAJEURE  
ARTICLE 31 RESILIATION DE LA LETTRE- COMMANDE  
ARTICLE 32 VALIDITE DE LA LETTRE- COMMANDE

# TITRE 1 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

## CHAPITRE I : GENERALITES

### ARTICLE 1<sup>er</sup> : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre-Commande a pour objet la fourniture de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café.

### ARTICLE 2 : CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestations du Fournisseur comprennent la fourniture de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO à l'immeuble siège du FODECC :

Désignation	Caractéristiques	Quantité
Tablettes 4 G	- <b>Tablette Androïde</b> : Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 3210 mAh,	40
GPS	- <b>GPSMAP 64 – GPS de randonnée</b> : cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile	40

### ARTICLE 3 : PROCEDURE DE PASSATION

La présente Lettre-Commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotation N°002 /DC/FODECC/CSPM/2019 du 31 JUIL 2019 2019 conformément à la réglementation en vigueur.

### ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- 1) La lettre de soumission ou l'acte d'engagement et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux caractéristiques techniques demandées ainsi que les Clauses Administratives Particulières ci-dessus citées ;
- 2) le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- 3) Les caractéristiques techniques ;
- 4) Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;
- 5) Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- 6) Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

### ARTICLE 5 : DEFINITIONS, ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENTS

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre-Commande et des textes généraux auxquels elle se réfère, il est précisé que :

## 5.1 Attributions

-**Le Maître d'Ouvrage** est l'Administrateur du FODECC. Il veille à l'effectivité et à la conformité de la réalisation de la prestation. Il représente l'administration bénéficiaire de la fourniture, veille à la conservation des documents y relatifs, procède à la transmission des copies à l'ARMP. Il ordonne le paiement des prestations.

- **Le Chef de Service du Marché** est le Chef de Département Administratif et Financier du FODECC. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Il apporte au Maître d'Ouvrage une assistance à caractère administratif, financier, technique aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et la réception des prestations objets du Marché.

-**L'Ingénieur du Marché** est le Responsable du Département des Systèmes d'Informations du FODECC. Il est accrédité par le Maître d'Ouvrage et est responsable du suivi technique du Marché. Il rend compte au Chef de Service du Marché.

-**Le Ministère des Marchés Publics** assure le contrôle externe de conformité de l'exécution du Marché.

-**Le Fournisseur** .....renvoie au titulaire de la Lettre-Commande.

La Présente Lettre-Commande peut être donnée en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

Dans ce cas :

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements et de la liquidation des dépenses est l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est L'Agent Comptable auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente Lettre Commande est le Chef de Service du Marché.

## **ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX**

La présente Lettre-Commande reste soumise aux textes généraux suivants :

- La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
- La Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
- La Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
- La Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- La Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifié et complété dans certaines dispositions par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
- Le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
- Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;

-Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

-Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

-La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

-La Circulaire n° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

-La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

-La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

-Les Textes régissant les corps de métiers

-Les Normes en vigueur.

## **ARTICLE 7 : LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES**

7.1. La langue utilisée est le Français et/ou l'Anglais.

7.2 Le Cocontractant s'engage à observer les Lois, Règlements, Ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation, que dans la réalisation de la Lettre Commande.

Si au Cameroun, ces Règlements, Lois et Dispositions Administratives et Fiscales en vigueur à la date de signature de la Lettre-Commande venaient à être modifiés après signature de la Lettre-Commande, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

## **ARTICLE 8 : NORMES**

8.1 Les fournitures livrées en exécution de la présente Lettre-Commande seront conformes aux normes fixées dans les spécifications techniques et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun, cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

8.2 Le Cocontractant étudiera, exécutera et garantira la fourniture et prestations de la présente Lettre-Commande en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

## **ARTICLE 9 : COMMUNICATION**

Toutes communications au titre de la présente Lettre-Commande sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après:

a. Dans le cas où le prestataire est le destinataire, Monsieur / Madame

Passé le délai de 15 jours fixé dans le CCAG pour faire connaître au Maître d'Ouvrage, au Chef de Service son domicile, les correspondances seront valablement adressées à la mairie de :.....  
chef-lieu de la Région dont relève les prestations.

b. Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire : Monsieur l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café, sis au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de Service du Marché et à l'Ingénieur du Marché.

#### **ARTICLE 10 : ORDRES DE SERVICE**

10.1 L'Ordre de Service de commencer les prestations est signé et notifié par **le Maître d'Ouvrage** au Cocontractant avec copie au **Chef de Service du Marché**, à **l'Ingénieur du Marché** et à **l'Organisme Payeur**.

10.2 Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptible de modifier les délais seront signés et notifiés au Cocontractant par **le Maître d'Ouvrage** avec copie au **Chef de Service du Marché**, à **l'Ingénieur du Marché** et à **l'Organisme Payeur**.

10.3 Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par **le Chef de Service du Marché** et notifiés au **Cocontractant** par **l'Ingénieur du Marché**.

10.4 Les Ordres de Service de suspension et de reprise des prestations pour cause de force majeure seront signés par le **Maître d'Ouvrage** et notifiés par ses services au **Cocontractant** avec copie au **Chef de Service du Marché** et à **l'Ingénieur du Marché**.

10.5 Les Ordres de Service valant mise en demeure sont signés par le **Maître d'Ouvrage** et notifiés au **Cocontractant** par le **Chef de Service du Marché**, avec copie à **l'Ingénieur du Marché**.

10.6 Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout Ordre de Service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'entreprise d'exécuter les Ordres de Service reçus.

#### **ARTICLE 11 : MATERIEL DU COCONTRACTANT**

11.1 Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'Offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Chef de Service. En cas de modification, le Cocontractant fera remplacer la fourniture par un matériel de performance similaire et en bon état.

11.2 Toute modification unilatérale apportée aux propositions de l'Offre technique, constitue un motif de résiliation de la Lettre-Commande ou d'application de pénalités.

### **CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES**

#### **ARTICLE 12 : GARANTIES ET CAUTIONS**

##### **12.1 Cautionnement définitif**

Le cautionnement définitif est fixé à 2% du montant TTC de la Lettre Commande. Il est constitué et transmis au Chef de Service du Marché dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande en tout état de cause avant la tenue de la réception provisoire. Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée dans un délai maximum d'un mois suivant la date de réception provisoire des fournitures, par une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant.

##### **12.2 Caution ou Retenue de garantie**

La caution ou la retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC de la Lettre Commande.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant.

### **12.3 Cautionnement d'avance de démarrage**

Il n'est pas prévu de cautionnement d'avance de démarrage.

### **ARTICLE 13 : MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE**

Le montant de la Lettre Commande, tel qu'il ressort du détail estimatif ci-joint, est de ..... ( ..... ) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) ; soit :

- Montant HT : ..... francs CFA
- Montant de la TVA : ..... francs CFA
- Montant de l'Acompte sur l'Impôt sur les Revenus (AIR) : ..... Francs CFA
- Net à percevoir = Montant HT – AIR = ..... Francs CFA.

### **ARTICLE 14 : MODALITES DE PAIEMENTS**

14.1 Les ordonnances de paiement seront émises sur la base des factures établies et présentées par le Cocontractant, et accompagnées des pièces suivantes :

- Copie du contrat signé et enregistré ;
- Copie du cautionnement définitif ;
- l'ordre de service signé et notifié ;
- PV de réception provisoire.

La facture finale sera soumise au visa du MINMAP.

14.2 Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues en francs CFA, soit un montant Net à Payer de ..... par virement au Compte ..... ouvert à la Banque ..... au nom du Cocontractant.

### **ARTICLE 15 : AVANCE DE DEMARRAGE**

Le Maître d'Ouvrage n'accorde aucune avance de démarrage dans le cadre de cette Lettre Commande.

### **ARTICLE 16 : VARIATION DES PRIX**

Les prix sont fermes et non révisables.

### **ARTICLE 17 : INTERETS MORATOIRES**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état de sommes dues, conformément aux articles 166 et 167 du Décret N° 2018/366 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

### **ARTICLE 18 : PENALITES DE RETARD ET PENALITES SPECIFIQUES**

18.1 Pénalités de retard

Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- a. Un deux millièmè (1/2000è) du montant TTC de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard, du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande ;
- b. un millièmè (1/1000) du montant TTC de la Lettre Commande de base, par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour ;
- c. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC de la Lettre Commande de base. En cas de dépassement de 10%, la Lettre Commande peut être résiliée

#### 18.2 Pénalités spécifiques

En cas de retard, dans la fourniture du cautionnement définitif, le Cocontractant paiera 20 000 FCFA/jour de retard au-delà de dix (10) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

### **ARTICLE 19 : REGIME FISCAL ET DOUANIER**

La fiscalité applicable à la présente Lettre Commande comporte notamment :

- a. des impôts et taxes relatifs aux bénéfiques industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'Impôt des Sociétés ;
- b. des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du Code des Impôts ;
- c. Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par la Lettre Commande:
  - des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (Droits de douanes, TVA, taxe informatique) ;
  - des droits et taxes commerciaux ;

Ces éléments doivent être intégré dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous détails des prix hors taxes.

### **ARTICLE 20 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Sept (7) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande seront timbrés et enregistrés aux soins et aux frais du Cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE III : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

### **ARTICLE 21 : ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT**

Le Cocontractant doit livrer les Tablettes et les GPS au Fonds de Développement des filières Cacao et Café, tel que décrit dans les caractéristiques techniques demandées, et ce conformément à la présente Lettre-Commande et aux règles et normes en vigueur.

### **ARTICLE 22 : DOMICILE DU COCONTRACTANT**

Le domicile du Cocontractant est B.P. .... Téléphone : ..... fax : .....

### **ARTICLE 23 : DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

#### 23.1 Lieu de livraison

Les prestations, objet de la présente Lettre-Commande, seront livrées à l'immeuble Siège du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, sis au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

### 23.2 Délai de livraison

Le délai de livraison est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la livraison.

## **ARTICLE 24 : TRANSPORT & ASSURANCES**

### 24.1. Emballage pour le transport

Le Cocontractant doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le Cocontractant doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

### 24.2. Assurances

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Cocontractant.

## **ARTICLE 25 : RECEPTION PROVISOIRE**

### 25.1 Préparation de la réception

Le Cocontractant devra prévenir le Maître d'Ouvrage dix (10) jours avant de la date de fourniture. Avant la réception provisoire, le Cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie à l'Ingénieur du Marché, l'organisation d'une réception technique préalable à la réception provisoire.

Dans les cinq (05) jours qui suivent la demande de livraison, le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception provisoire, et communiquera cette date à tous les intervenants.

### 25.2 Modalités de la réception provisoire

La réception sera effectuée à l'immeuble siège du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, par la Commission de réception composée comme suit :

- |   |             |
|---|-------------|
| • Le Maître d'Ouvrage ou son représentant   | Président   |
| • le Chef de Service du Marché  | Membre      |
| • Un (01) représentant du MINMAP  | Observateur |
| • L'Agent chargé des opérations de la Comptabilité- Matières du Fonds de Développement des filières Cacao et Café | Membre      |
| • L'Ingénieur du Marché   | Rapporteur  |
| • Le Cocontractant  | Membre      |

Les membres de la commission de réception sont convoqués au moins dix (10) jours avant la date de réception. Le Cocontractant assiste à la réception en qualité d'observateur.

La Commission de réception vérifiera la conformité des prestations fournies, par rapport aux caractéristiques définies dans les caractéristiques techniques, et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité, le Cocontractant sera invité à remplacer le matériel incriminé.

En cas de conformité, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par les membres de la commission.

## **ARTICLE 26 : GARANTIE**

26.1. La période de garantie est de douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire des prestations.

26.2. Obligation du Cocontractant pendant la période de garantie

- Le Maître d'Ouvrage notifiera au Cocontractant par écrit toute réclamation faisant jouer la garantie et pouvant notamment être une faille consécutive à des vices de construction ou à des défauts de fabrication.
- A la réception d'une telle notification, le Cocontractant remplacera les fournitures défectueuses dans un délai de vingt (20) jours sans frais pour le Maître d'Ouvrage. Le délai d'intervention durant la période de garantie ne pourra pas excéder cinq (05) jours ouvrés.
- Si le Cocontractant, après notification, manque à rectifier la ou les déficiences, durant la période susmentionnée, la durée de garantie pourrait alors être :
  - ✓ Prolongée de la même durée que la durée de la fourniture si celle-ci excède les vingt (20) jours de la notification de la panne ;
  - ✓ Renouveler intégralement dans le cas du remplacement de la fourniture.

## **ARTICLE 27 : RECEPTION DEFINITIVE**

### **27.1 Modalités de la réception définitive**

La réception définitive sera effectuée, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

La Commission pour la réception définitive sera la même que celle ayant prononcé la réception provisoire.

### **27.2 Attributions de la Commission de réception définitive**

Avant de prononcer la réception définitive, la Commission vérifiera, par tous les moyens à sa disposition (P.V. de réception provisoire, etc.), que les clauses contractuelles ont été entièrement respectées et que le Cocontractant s'est honorablement acquitté des tâches prescrites pour la période de garantie.

A l'issue de la séance de la Commission, il sera dressé un procès-verbal de réception définitive signé par tous les membres de ladite Commission.

## **CHAPITRE IV : CLAUSES DIVERSES**

### **ARTICLE 28 : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE**

Quinze (15) exemplaires de la présente Lettre-Commande sont édités par les soins du Cocontractant et transmis au Maître d'Ouvrage pour diffusion.

### **ARTICLE 29 :**

Les différends ou litiges nés de l'exécution de la présente Lettre-Commande peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable. Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction camerounaise compétente.

### **ARTICLE 30 : CAS DE FORCE MAJEURE**

Aucune des parties ne sera réputée avoir failli à ses engagements contractuels dans la mesure où l'exécution de ses obligations serait retardée, entravée ou empêchée par un cas de force majeure.

Ne pourront être considérés comme cas de force majeure que les actes, situations ou événements échappant au contrôle des parties et présentant un caractère imprévisible et irrésistible.

Le Cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maître d'Ouvrage son intention d'invoquer ce cas de force majeure et ce, avant la fin du vingtième (20<sup>ème</sup>) jour suivant l'événement.

En tout état de cause, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier les cas de force majeure invoquée et les preuves fournies par le Cocontractant.

### **ARTICLE 31 : RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre Commande peut être résiliée comme prévu à la sous-section I de la section II Titre V du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 57, 58 et 59 du CCAG, notamment dans l'un des cas ci-après :

1. Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ;
2. Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des prestations ;
3. Refus de la reprise des prestations non conformes ;
4. Défaillance du fournisseur ;
5. Non paiement persistant des décomptes.

### **ARTICLE 32 et dernier : ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande deviendra définitive à sa signature par le Maître d'Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au Cocontractant par ce dernier.

PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE COMMANDE  
N° \_\_\_\_\_ /LC/FODECC/CSPM/2019

PASSEE AVEC LA SOCIETE \_\_\_\_\_ PASSE APRES DOSSIER DE CONSULTATION  
N°...../DC/FODECC/CSPM/2019 DU ..... POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET  
DE GPS DANS LE CADRE DE LA COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE MOUNGO  
FODECC

TITULAIRE :

OBJET :

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

MONTANT TOTAL T.T.C	
MONTANT TOTAL HT	
TVA 19.25%	
ACOMPTE IR : 2,2%	
NET A PAYER	

DELAI DE LIVRAISON : X (\*\*) jours

LE COCONTRACTANT

Lu et approuvé

L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

ENREGISTREE LE \_\_\_\_\_

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES  
PLACEE AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 002/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 POUR  
LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019**

**IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 6 : JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES**

1. Joindre l'étude préalable: Oui l'étude préalable a été réalisée.

2. Indiquer:

2.1. La date : le 13 novembre 2018

2.2. Le nom du maître d'œuvre public ou privé l'ayant réalisé : Non Applicable

2.3. Les référence du marché, si maîtrise d'œuvre privée l'ayant réalisé : Non applicable

2.4. Description des études: (pour les projets de moindre envergure une note

De présentation peut être rédigé sous forme d'études préalable à condition

De bien ressortir la détermination des coûts et spécifications techniques).

Dans la perspective d'une meilleure planification de ses activités, le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) a décidé de mettre en place une base de données et un système d'information couplé à un système d'information géographique. Ces outils d'aide à la décision seront dans un premier temps conçus et mis en place dans le cadre des filières cacao et café dans le Département du Moungo. Le dispositif qui sera ainsi mis en place devra être conçu en donnant la possibilité d'une extension dans les autres zones d'intervention du FODECC. Pour ce faire, une mission sera déployée sur le terrain aux fins de collecter des données statistiques dans le Moungo. C'est dans le cadre de cette phase de collecte des données sur le terrain que l'acquisition des tablettes et des GPS pour les agents collecteurs devient une nécessité afin de fournir les résultats escomptés. Le travail à effectuer sera fastidieux et devrait prendre en compte l'étendue du Département et du relief très accidenté.

#### CARACTERISTIQUE DU MATERIEL A ACQUERIR

Pour la mission on aura besoin des tablettes et des GPS répondant aux caractéristiques suivantes :

Désignation	Caractéristiques	Quantité
Tablettes 4 G	Tablette Androïde : Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, Wifi oui 802.11a/b/g/n Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 3210 mAh,	40
GPS	GPSMAP 64 - GPS de randonnée : cartographie world,Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Fonctions écran tactile	40

#### LIVRAISON

Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

#### COÛT PREVISIONNEL DES PRESTATIONS

L'évaluation du coût global pour l'acquisition de quarante (40) tablettes et de quarante (40) GPS est de Francs CFA de douze millions (12 000 000).

Cette étude a été réalisée par les informaticiens du Département du Système d'Informations du Fonds de Développement des filières Cacao et Café qui ont été assistés par les responsables du Département Technique.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS  
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES  
PLACEE AUPRES DU FODECC**

\*\*\*\*\*

**N° 003/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 3.1. JUIL. 2019 POUR  
LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA  
MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES  
DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE  
DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE  
(FODECC)**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC  
FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2019  
IMPUTATION : 114 00 20 - 22 28 01**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**JUILLET 2019**

**PIECE N° 7 : LISTE DES BANQUES DE PREMIER ORDRE ET COMPAGNIES D'ASSURANCES  
AGREES PAR LE MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES AUTORISEES A EMETTRE LES  
CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS AU CAMEROUN  
LISTE DES BANQUES DE PREMIER ORDRE ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES PAR**

LE MINISTRE DES FINANCES, AUTORISEES A EMETTRE LES CAUTIONS DANS LE CADRE DES  
MARCHES PUBLICS

**I/ BANQUES**

1. Afriland First Bank (AFB)
2. BanqueAtlantique Cameroun
3. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
4. Bank Of Africa (BOA Cameroun)
5. Citibank Cameroun (CITIGROUP)
6. Commercial Bank of Cameroon (CBC)
7. Ecobank Cameroun (ECOBANK)
8. National Financial Credit Bank (NFC Bank)
9. Société Commerciale de Banques - Cameroun (SCB)
10. Société Générale Cameroun (SGC)
11. Standard Chartered Bank of Cameroon (SCBC)
12. Oceanic Bank of Cameroon PLC (OBC)
13. United Bank for Africa (UBA)
14. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI)
15. Banque Camerounaise des PME (BC-PME)
16. Crédit Communautaire d'Afrique (CCA)

**II/ COMPAGNIES D'ASSURANCES**

17. Activa Assurances
18. Area Assurances S.A
19. Atlantique Assurances SA
20. Beneficial General Insurance
21. Chanas Assurances
22. CPA S.A
23. Nsia Assurances
24. Pro Assur
25. SAAR S.A
26. Saham Assurances
27. Zenithe Assurances